



**Aménagement chemins agricoles**

Comme déjà présenté, la Commune a réalisé un dossier concernant la réfection des chemins agricoles pour la période 2017-2021

L'OFAG a rendu une prise de position favorable concernant la réalisation de ce dossier comprenant la réfection de 5 chemins agricoles. Le taux de subventionnement s'élève à 27% de la part de la Confédération et de 25 % de la part du Canton.

Cette première étape consiste à rénover le chemin « Montagnetta » d'une longueur totale de 608 m pour un coût de Fr. 197'000.-- ; le chemin du Chêne d'une longueur de 540 m pour un coût de Fr. 175'000.-- et le carrefour de l'Ermitage d'une superficie de 330 m<sup>2</sup> pour un coût de Fr. 34'000.--.

**Présentation du plan financier**

Utilisation des capitaux	Fr.	406'000.00
Subventions 52%	Fr.	-211'000.00
<b><u>Total à notre charge</u></b>	Fr.	195'000.00
Amortissement annuel (7%)	Fr.	13'650.00
<b><u>Total des frais annuels</u></b>	Fr.	13'650.00